



Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

PLAN D'ACTION ANNUEL 2026-2027

Présenté par : DSRPRD

Date : Montréal, le 16 septembre 2026

Membres du comité Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal - Universitaire

Mme Anne Pelletier, Déphy Montréal, usagère partenaire et organisme communautaire

M. Benoît Duchaine, Direction des ressources humaines – volet administration de la santé au travail (DRH)

Mme Caroline Gravel, Direction de l'hébergement de soins de longue durée (DHSLD)

Mme Caroline Petitjean, Direction SAD et réadaptation des programmes SAPA et DI-TSA-DP (DSRPSD)

Mme Daphney Prophète, Direction des soins infirmiers (DSI)

Mme Fabiola Vancol—Fable, Direction des services multidisciplinaire en milieu hospitalier (DSSM)

M. Jason St-Germain, Direction de l'approvisionnement et logistique (DAL)

Mme Karine Demers, Direction de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation (DERI)

Mme Lyne De Grasse, Direction médicale des services professionnels (DSMP)

Mme Marie-Claude Leduc, Direction SAD et réadaptation des programmes SAPA et DI-TSA-DP (DSRPSD)

Mme Julie Néron, Direction des programmes jeunesse et activités de santé publique (DJASP)

Mme Manuella Simonne Zinmankan, Direction des projets immobiliers majeurs (DPIM)

Mme Sara Limoge-Godin, Direction des services multidisciplinaires (DSSM)

Mme Marie-Ève Brisson, Direction des communications (DCOMM)

Mme Mélanie Lemieux, Direction des services techniques (DST)

M. Alexandre Chavez, Direction des ressources technologiques (DRT)

M. Thibaud Jézéquel, Direction des programmes en santé mentale, dépendance et itinérance (DPSMDI)

Introduction

La loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20), adoptée en 2004, vise à assurer l'exercice des droits des personnes handicapées et, par l'implication des ministères et de leurs réseaux, à favoriser leur intégration à la société en prévoyant diverses mesures pour les personnes handicapées et leurs familles, leur milieu de vie ainsi que le déploiement et l'organisation de ressources et de services à leur égard¹.

L'une des mesures préconisées est l'adoption pour chaque organisme public d'un plan d'action annuel destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Plus particulièrement, la Loi prévoit que ce plan d'action doit reconnaître les obstacles à l'intégration des personnes handicapées et les mesures qui seront prises dans la prochaine année pour y remédier.

Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal - Universitaire souscrit aux objectifs prévus à la loi en présentant son plan d'action annuel 2026-2027 à l'égard des personnes handicapées. Le présent plan d'action vise à réduire, voire éliminer, et à prévenir les obstacles à l'intégration des personnes handicapées et précise les étapes à franchir pour favoriser la participation sociale des personnes handicapées. Il s'inspire des constats soulevés dans le diagnostic organisationnel déposé en octobre 2016 au MSSS et s'inscrit en continuité des plans d'actions antérieurs.

Il est important de noter que toutes les directions composent le comité du PAPH à Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal - Universitaire. De plus, une personne en situation de handicap provenant d'un organisme communautaire siège également sur le comité à titre de membre permanent.

Conformément au Guide ministériel de l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées, chaque moyen sera catégorisé par une des huit mesures définies au guide et sont détaillées à la fin du document présent. Pour faciliter la lecture du plan d'action, l'identifiant a été placé devant la description du moyen.

Portrait de l'organisation

Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal - Universitaire, rassemble entre autres, les établissements suivants : Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Hôpital Santa Cabrini, Institut de santé mentale de Montréal, 8 CLSC, 15 CHSLD, 5 centres de jour pour aînés, 2 centres de recherche et 1 maison des naissances.

Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal - Universitaire exploite les missions suivantes : Centre de santé et de services sociaux, centre hospitalier de soins généraux et spécialisés, centre hospitalier de soins psychiatriques (mission régionale et centre d'hébergement de soins de longue durée).

¹ Chapitre 1 art. 1.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Éditeur officiel du Québec, 1^{er} novembre 2015.

Montréal - Universitaire compte plus de 19 000 employés dispersés dans diverses installations sur un territoire allant de la rue Papineau à l'ouest en englobant toute la pointe de l'Île de Montréal. Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal - Universitaire dessert 535 600 habitants, soit 26% de la population montréalaise.

Axe d'intervention 1 – Architecture et équipements						
Aspects visés	Obstacles prioritisés	Objectifs poursuivis	Mesures (moyens ou action)	Directions responsables	Échéanciers	Indicateurs de résultats
1. Accessibilité et sécurité des différents établissements de Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire et leurs aménagements	Immeubles construits avant 1976 pas toujours accessibles. Équipements adaptés pas toujours disponibles dans les différents points de services.	Identifier et réduire les obstacles environnementaux. Adapter nos installations actuelles en fonction des besoins.	④ Apporter des correctifs/ achats en continu lorsqu'un enjeu d'accès et de sécurité est constaté et qui peut être atténué.	Toutes les directions	En continu	Nombre d'achats et de correctifs mis en place dans toutes nos installations.
			④ Appliquer les recommandations suite à l'état de situation des besoins de rehaussement pour adapter les 8 CLSC.	DSSM	Mars 2027	Inclure une personne ayant un handicap dans la recension du rehaussement en CLSC.
			④ Procéder aux exercices annuels en cas d'incendie afin d'améliorer l'évacuation sécuritaire de tous, incluant les personnes handicapées.	DST	En continu	Présence d'un calendrier annuel et correctifs mis en place suite aux exercices, au besoin.
			④ Suivre la formation « Pour un accès inclusif » offert par Santé Québec Montérégie-Est et Santé Québec Montérégie-Ouest	Tous	Mars 2027	Formation suivie par les représentants de chaque Direction

Axe d'intervention 1 – Architecture et équipements						
Aspects visés	Obstacles prioritisés	Objectifs poursuivis	Mesures (moyens ou action)	Directions responsables	Échéanciers	Indicateurs de résultats
	Manque d'accès adaptés aux besoins de la clientèle ayant un handicap dans la mise en place de nouveaux services et dans les projets immobiliers majeurs.	Faciliter l'accessibilité et la continuité par un parcours fluide et simplifié.	② Concevoir des accès et des aménagements adaptés à la clientèle, les visiteurs et les employés pour tous les projets immobiliers majeurs.	DPIM	En continu	Avoir des accès adaptés pour la clientèle. Inclure des organismes, des personnes ayant un handicap et/ou des usagers partenaires lors des ateliers de consultation.
2. Biens et équipements	Le manque de biens et équipements non adaptés.	S'assurer que les biens et équipements tiennent compte des besoins des personnes handicapées. S'assurer que les acquisitions de nouveaux équipements répondent aux exigences en accessibilité universelle.	⑦ Répertorier le nombre d'équipements inclusifs achetés. ⑤ Utiliser l'aide-mémoire à l'intention des gestionnaires pour l'acquisition d'équipement adaptés afin de faciliter le processus.	DAL Tous	Mars 2027 Mars 2027	Nombre d'équipements inclusifs achetés. Répertoire des achats de matériels et équipements adaptés aux besoins des personnes handicapées. Mise en place d'un aide-mémoire.

Axe d'intervention 2 – Programmes et services						
Aspects visés	Obstacles prioritisés	Objectifs poursuivis	Mesures (moyens ou action)	Directions responsables	Échéanciers	Indicateurs de résultats
3. Accès à tous les programmes et services	Les intervenants ne connaissent pas les besoins de la personne handicapée avant la dispensation des soins /services.	Assurer des services adaptés aux besoins de la personne.	2 Appliquer les recommandations formulées par la commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS).	Toutes les directions	En continu	Des recommandations du CPQS appliquées et généralisées à SQ-EMTL. Nombre de plaintes transmises au CPQS.
	Insuffisance de places en répit pour les familles des personnes ayant un handicap.	Assurer des services de répit en quantité suffisante pour répondre aux besoins des proches aidants.	8 Poursuite de l'attribution des allocations de soutien à la famille en utilisant le budget « proche aidant ».	DSRPSD	En continu	Nombre de familles ayant bénéficié des services de répit avec l'aide du SAF et du budget proche aidant.
	Insuffisance de places en activités de jour et socioprofessionnelles.	Développer des places supplémentaires en activités de jours et/ou socioprofessionnelles.	8 Poursuivre le développement d'ententes d'activités spécifiques avec des partenaires communautaires. 8 Développer des activités socioprofessionnelles supervisées en DI-TSA-DP intra Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal Universitaire	DSRPSD	Mars 2027	Nombre de places développées en activités de jour au communautaire et en activités socioprofessionnelles intra Santé Québec Est de l'Île-de-Montréal Universitaire.

Axe d'intervention 3 – Formation et sensibilisation						
Aspects visés	Obstacles priorités	Objectifs poursuivis	Mesures (moyens ou action)	Directions responsables	Échéanciers	Indicateurs de résultats
4. Développement du plein potentiel de la personne handicapée	La méconnaissance de problématiques vécues par des personnes handicapées.	Augmenter la compréhension de la réalité des personnes handicapées.	① Développer des capsules de sensibilisation à la réalité des personnes handicapées, en collaboration avec les organismes communautaires.	Direction des communications	Mars 2027	Une capsule développée et diffusée dans le cadre de la semaine des personnes handicapées.
5. Participation sociale/ Participation citoyenne	La méconnaissance des personnes handicapées, de leur potentiel et de leurs besoins par le personnel. Présence de préjugés, de discrimination.	Sensibiliser le personnel et les gestionnaires à la réalité des personnes handicapées.	① Intégrer une question de compréhension dans le test final de la formation obligatoire Plan de mesures d'urgence (PMU)	Direction des ressources humaines	Mars 2027	Présence d'une question de compréhension à la fin de la formation (PMU). Nombre de nouveaux employés ayant suivi la formation obligatoire PMU.
			① Inclure au plan de développement des compétences de Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal- Universitaire, une formation brève sur la réalité des PPH.	Direction des ressources humaines	Mars 2027	Développement d'une capsule informative incluse au plan de développement des compétences de Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal- Universitaire. Groupes spécifiques pour lesquels cette information est pertinentes sont identifiés et ciblés.

Axe d'intervention 3 – Formation et sensibilisation						
Aspects visés	Obstacles priorités	Objectifs poursuivis	Mesures (moyens ou action)	Directions responsables	Échéanciers	Indicateurs de résultats
6. Relation avec les partenaires, les familles et les usagers		Assurer un lien étroit avec les organismes de façon à identifier rapidement les besoins et traiter efficacement les irritants.	8 Maintenir en place des mécanismes de concertation Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal- Universitaire et organismes communautaires soutenant les personnes ayant une déficience.	DSRPSD	En continu	Présence de mécanismes de concertation en place avec les organismes en déficience physique et DI TSA.
7. Implication des usagers / familles dans le développement des services	Les personnes handicapées et leurs familles sont peu impliquées dans les consultations.	S'assurer d'impliquer les usagers et leurs familles dans le développement ou l'organisation des services.	8 Inclure des usagers ou leurs familles dans les différents processus de consultation de l'offre de services. 8 Inclure un employé en situation d'handicap au sein du Comité directeur PAPH	Toutes les directions DSPRSD	En continu Décembre 2026	Nombre de familles usagers impliquées dans les différents comités / tables de travail (usagers/familles impliqués). Identification et intégration d'un employé en situation d'handicap au sein du comité directeur PAPH
8. Le cadre de gestion au regard de l'embauche de l'accueil, de l'intégration et du maintien en emploi de personnes handicapées	Peu d'action de promotion du potentiel des personnes handicapées sur leur participation sociale, incluant l'aspect professionnel.	Rendre accessible les emplois à Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire aux personnes handicapées. Concevoir des affichages de postes inclusifs.	3 Établir les liens avec des organismes d'employabilité spécialisés pour affichage de postes. 	Direction des ressources humaines	Décembre 2027	Nombre de personnes ayant déclaré une situation de handicap dans le formulaire d'accès à l'égalité en emploi.

Axe d'intervention 3 – Formation et sensibilisation						
Aspects visés	Obstacles priorités	Objectifs poursuivis	Mesures (moyens ou action)	Directions responsables	Échéanciers	Indicateurs de résultats
9. Favoriser l'embauche des personnes handicapées	Le processus d'embauche n'est pas facilement accessible aux personnes handicapées.	Favoriser l'accès aux affichages de postes aux personnes handicapées.	3 Développer un corridor de collaboration avec les organismes de soutien à l'intégration à l'emploi dédié aux personnes en situation de handicap.	Direction des ressources humaines	En continu	Des moyens mis en place pour accommoder les personnes handicapées dans le but de les maintenir à l'emploi de Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal-Universitaire. Un partenariat avec un organisme de soutien à l'intégration à l'emploi dédié aux personnes en situation de handicap de notre territoire est développé. Une augmentation du nombre d'embauches/ rétention d'employés vivant une situation de handicap.

Axe d'intervention 4 – Communication						
Aspects visés	Obstacles priorités	Objectifs poursuivis	Mesures (moyens ou action)	Directions responsables	Échéanciers	Indicateurs de résultats
10. Assurer l'accessibilité aux documents, à l'information et aux services offerts au public pour les personnes handicapées	Manque de documentation répondant aux besoins identifiés par les clients. Accès adapté à certains documents pour les personnes ayant un déficit auditif.	Avoir la documentation de Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal-Universitaire accessible aux personnes handicapées.	5 Adapter et déposer les capsules en LSQ sur le site internet.	Direction des communications	Décembre 2025	Des capsules LSQ disponibles.
	Méconnaissance des offres de services des organismes communautaires	Orienter les usagers vers le bon service.	1 Participer aux différents événements communautaires (événement Déphy Montréal, les rencontre Déphy connexion, etc.)	DSRPSD	En continu	Créer des liens avec les organismes communautaires sur notre territoire

Légende : Types de mesures (réf. Guide pour l'élaboration du plan d'action annuelle à l'égard des personnes handicapées)

①	Mesures de promotion
②	Mesures d'accessibilité aux services offerts
③	Mesures d'accessibilité en milieu de travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien à l'emploi
④	Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations
⑤	Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents
⑥	Mesures d'adaptation aux situations particulières : situation d'urgence, de santé publique, de sécurité civile.
⑦	Mesure d'approvisionnement en biens et en services accessibles
⑧	Mesure d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées.

